

"La relance de l'Union européenne: c'est parti" dans Europe (21 septembre 1981)

Légende: Dans son éditorial des 21-22 septembre 1981, Emanuele Gazzo, directeur général de l'Agence Europe, se félicite des initiatives prises par Hans-Dietrich Genscher, ministre allemand des Affaires étrangères, en faveur d'une relance politique des Dix vers une Union européenne.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef GAZZO, Emanuele. 21.-22.09.1981, n° 3211. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"la_relance_de_l_union_europeenne_c_est_parti"_dans_europe_21_septembre_1981-fr-e853cf12-d15d-4592-8026-7f7f0057c805.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

La relance de l'Union européenne : c'est parti

Le gouvernement allemand a donné vendredi soir le feu vert à l'initiative de M. Genscher pour une relance européenne, sur la base de ce que nous avons appelé "l'appel de l' Epiphanie" et de ses développements successifs.

Nous avons signalé en son temps les idées que M. Genscher avait avancées, et nous avons indiqué qu'elles avaient obtenu un appui "de principe" de la part de certains de ses collègues, notamment de M.Colombo. Dans notre Editorial du 10 septembre, nous en avons précisé les éléments essentiels, qui sont maintenant confirmés. C'est d'ailleurs en partant de cette initiative, et plus en général, en réfléchissant aux responsabilités et au rôle historique que l'Allemagne doit jouer dans la construction de l'unité européenne, que nous avons lancé un appel à l'Allemagne, dans nos Éditoriaux du 17 et du 18 septembre, afin qu'elle aide la Communauté à faire, au cours des prochains mois, les choix qui conditionneront leur évolution future.

Maintenant M. Genscher peut parler avec ses collègues, non seulement à titre personnel ou en tant que leader d'un parti, mais au nom du gouvernement allemand, ce qui donnera à sa démarche une portée déterminante. Le but qu'il semble se fixer pour le moment est d'obtenir un consensus suffisant pour que le Conseil Européen des 26-27 novembre prenne une première décision. Il est par conséquent nécessaire que les discussions avec les autres Ministres démarrent aussitôt que possible. Elles commenceront probablement déjà cette semaine, au cours des rencontres collégiales ou bilatérales qui se dérouleront à New York, en marge de l'Assemblée des N. U.

Suivant les informations qui nous parviennent de Bonn, l'objectif de l'opération entreprise par M. Genscher est l'adoption d'une "déclaration politique fondamentale sur l'Union européenne". Ceci permet de mieux comprendre la nature et les limites de l'opération. En premier lieu, celle-ci ne comporte pas (comme M. Genscher l'aurait voulu) la stipulation d'un Traité, mais d'une Déclaration solennelle ou d'un "Acte" (par analogie à celui qui a conclu la Conférence d'Helsinki), constituant un engagement politique mais non juridique. Rappelons qu'il y a eu d'autres "déclarations solennelles" de la Communauté (et/ou des Chefs de gouvernement) qui sont restées, hélas ! lettre morte. En deuxième lieu, l'objet en est la relance de l'Union européenne, c'est-à-dire d'une notion assez vague et qui, malgré de nombreuses tentatives, n'a jamais reçu de définition exhaustive: objectivement elle peut rester "en deça" de ce qui existe déjà (donc constituer un recul) ou aller plus loin (comme le souhaitaient les Rapports sur l'Union de M.Tindemans et surtout de la Commission Européenne en 1975). Il s'agira donc, compte tenu de ces limites, d'apprécier la portée de l'initiative de M. Genscher et de la possibilité qu'elle constitue une nouvelle chance pour la Communauté.

Parmi les points qui restent obscurs, il y a la question de savoir si et comment se réalisera, sans changements institutionnels, le passage du système actuel de chapeutage par le Conseil Européen de la Communauté d'une part et de la Coopération politique d'autre part (plus les questions de Sécurité, de la culture et de l'ordre juridique), à une véritable fusion de ces activités sous l'autorité du Conseil.

La déclaration du Cabinet allemand ne se limite cependant pas à annoncer cette initiative, mais elle l'associe à l'énonciation des principes dont le gouvernement s'inspirera dans les débats qui viennent de s'ouvrir au sein du Groupe du Mandat et qui doivent également aboutir en fin d'année, en vue de la restructuration du budget et de la relance de l'intégration, sur la base du Rapport de la Commission. Malheureusement, cette énonciation est essentiellement une confirmation à peine nuancée, de l'attitude minimaliste adoptée dans la première phase des travaux en cours, et selon laquelle l'opération de restructuration doit se limiter à trancher dans le vif des dépenses agricoles, à plafonner les ressources propres, et à "limiter" la contribution allemande, même si M.Becker se veut rassurant en disant que le Gouvernement fédéral soutiendra les partenaires plus faibles. Ce soutien, qui va de soi dans une Communauté, n'est tout de même pas l'essentiel: ce qui importe est de savoir si l'Allemagne s'associe à une stratégie globale et dynamique ou si elle veut exercer une action de freinage.

Quoi qu'il en soit, un processus a été entamé, et il est préférable à l'immobilisme. Le fait que l'Allemagne prenne l'initiative est important en soi. Il faut oeuvrer pour que cette initiative aille dans le bon sens. Les réactions qu'ont eues M.Bangemann (J.P. du 18/9) et le président de la CDU M. Kohl, montrent que même à

l'intérieur de l'Allemagne ce problème est perçu dans toute son importance.

Emanuele Gazzo